



Abus de pouvoir que faire? ou cé moi qui suit le fautif

Par **patricia_old**, le **27/10/2007** à **04:20**

j'étais en formation aux centre 2éme chance de Monthléry, on ma proposer une formation dans la sécuriter que j'ai accepter je me sui rendu compte que la formation était le ssiap(service de sécuriter incendie et d'aide a la pérssonne)et non une formatoin dans la sureter civile(vigile) j'en ai parlé avec mon chef de compagnie et je lui ai dit que je voulais arrêter la formation j'ai alore été viré une semaine et je sui passer en conseille de dicipline et jé alore été viré définitivement (motif faute grave: la formation coutai 1500€) aux conseille jé bien éspliquer que c'était un mal entendu et qu'il mavai mal informer et indui en ereure!! que pui-je faire ? et sachant q'un ami est dans la même situation? qu'il n'ont pas respécter la procédure(ce n' est pas ma section qui a assiter a mon conseille de dicipline qui était alore non équitable et perdu d'avance)et pas de léttre de renvoi ?